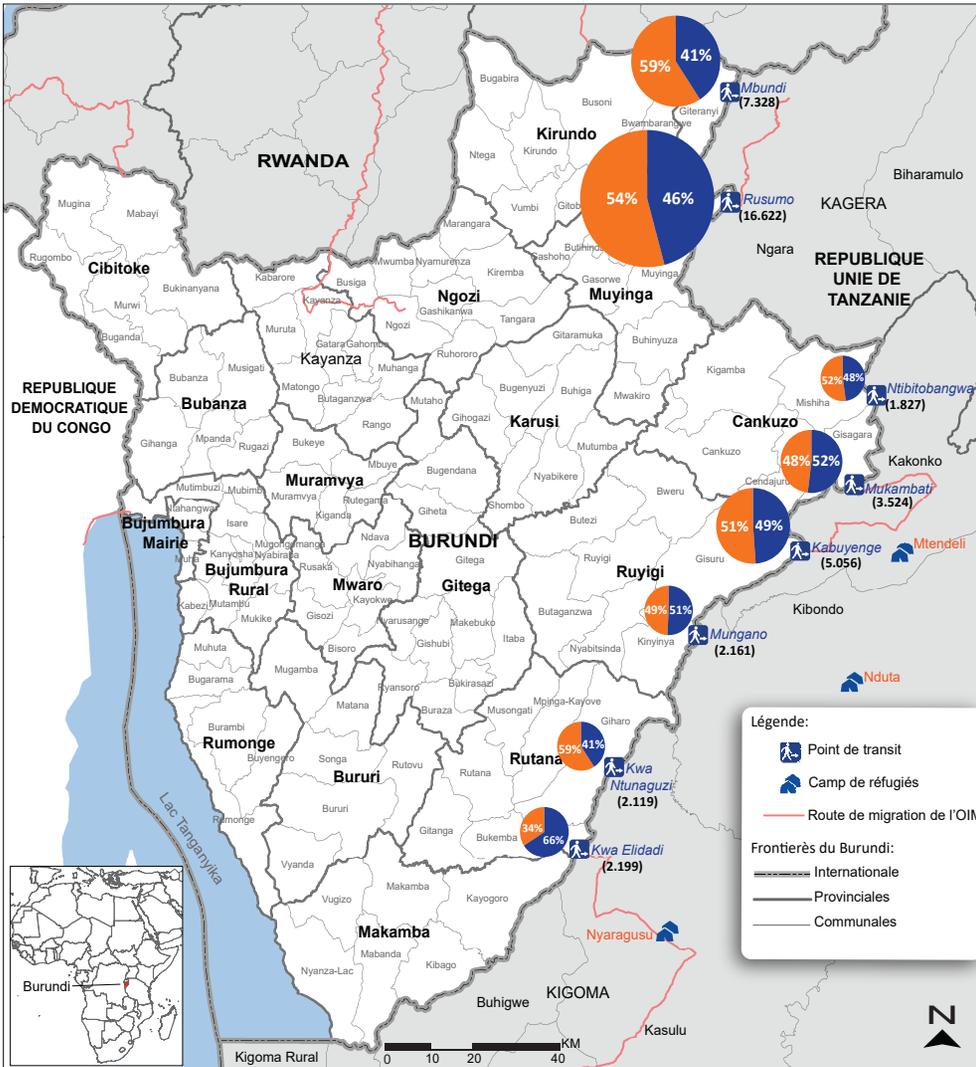
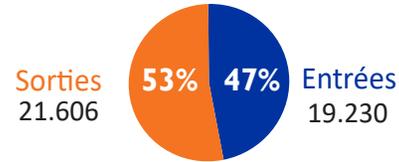


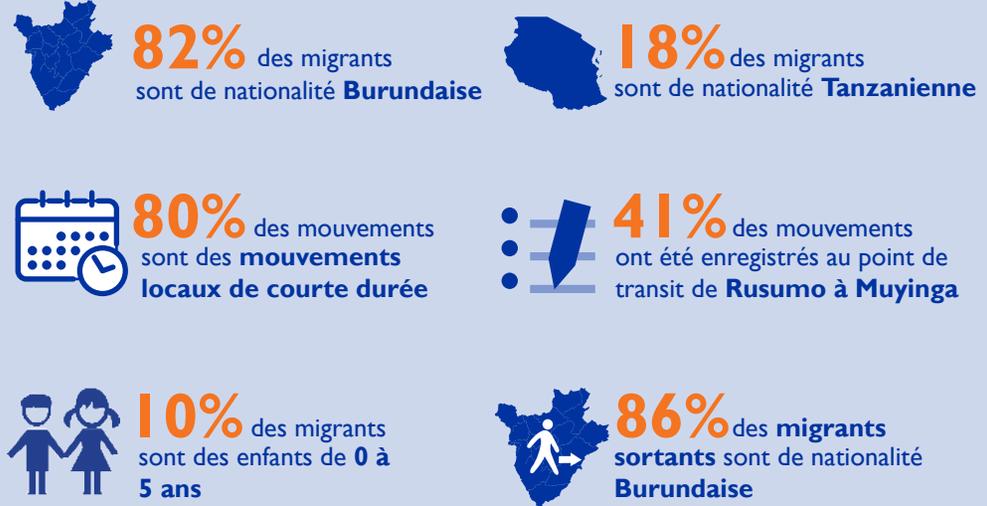
MOUVEMENTS OBSERVÉS FLUX DE MIGRATION

40.836



Carte 1: Flux de migration par point de transit

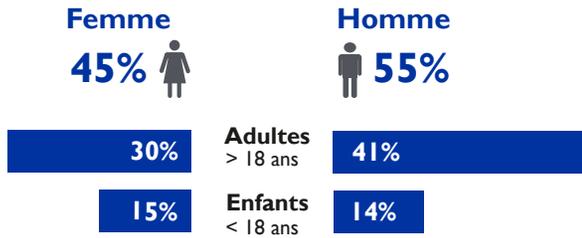
FAITS SAILLANTS



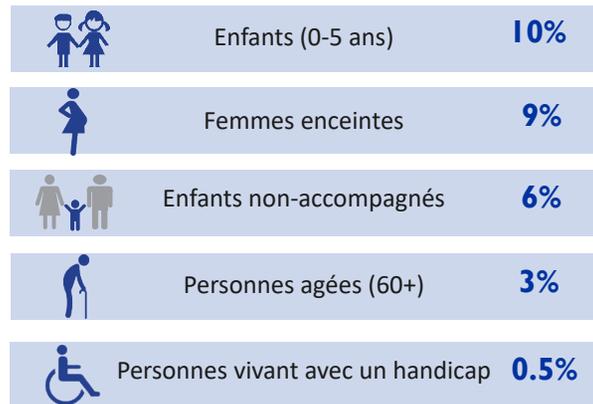
- Du 1er au 31 mars 2019, 40.836 mouvements ont été observés sur 8 points de transit dans les provinces de Muyinga, Cankuzo, Ruyigi et Rutana.
- Les ressortissants burundais dominaient aussi bien pour les entrées au Burundi (77%) que pour les sorties vers la Tanzanie (86%) car ce sont généralement les burundais qui se déplacent vers la Tanzanie à la recherche d'opportunités économiques.
- Les mouvements locaux de courte durée dominaient sur tous les points de traversée avec un afflux particulier sur les points de Rusumo (93%), Mukambati (90%) et Kabuyenge (85%).
- Les filles et les garçons de moins de 18 ans représentaient 29 pour cent des migrants.
- 83 pour cent des mouvements saisonniers ont été observés sur les points de Kwa Ntunaguzi et Kwa Elidadi.

© OIM Burundi - Carte de Référence (mai 2019)
 Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM.

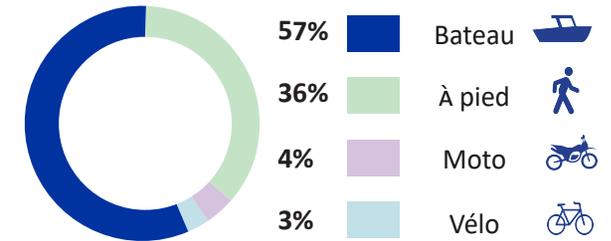
DÉMOGRAPHIE



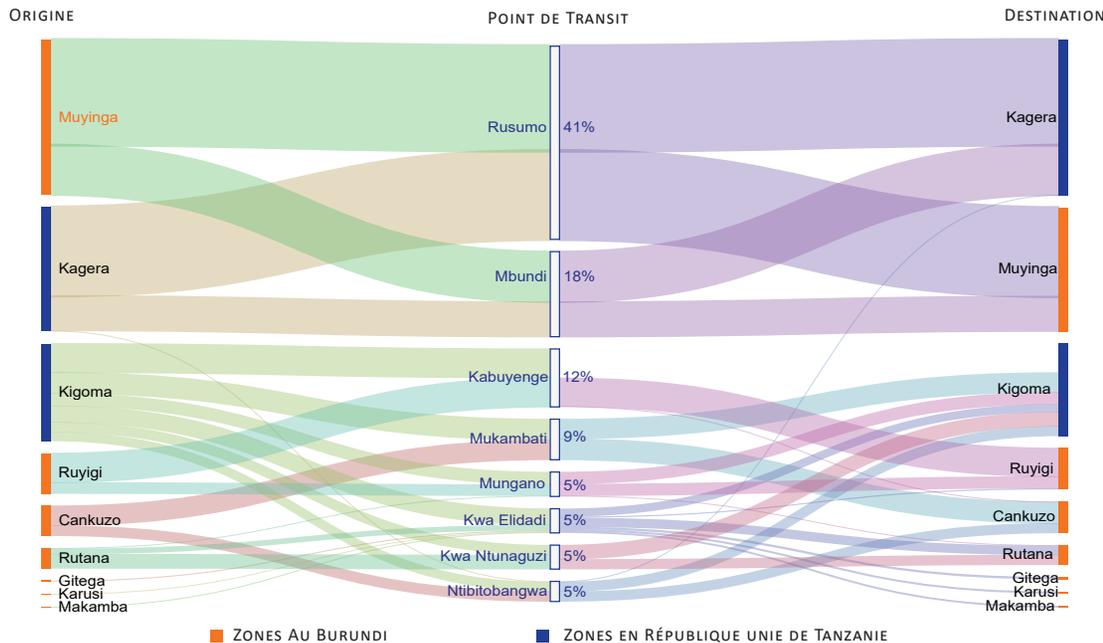
VULNERABILITÉS



MOYENS DE TRANSPORT



BURUNDI - TANZANIE FLUX TRANSFRONTALIER



TYPES DE FLUX

Types de flux*	Total	Sorties	Entrées
Mouvement local de courte durée	79%	81%	78%
Tourisme	14%	12%	16%
Migration saisonnière	4%	5%	3%
Migration économique	2%	2%	2%
Inconnu	1%	0%	1%

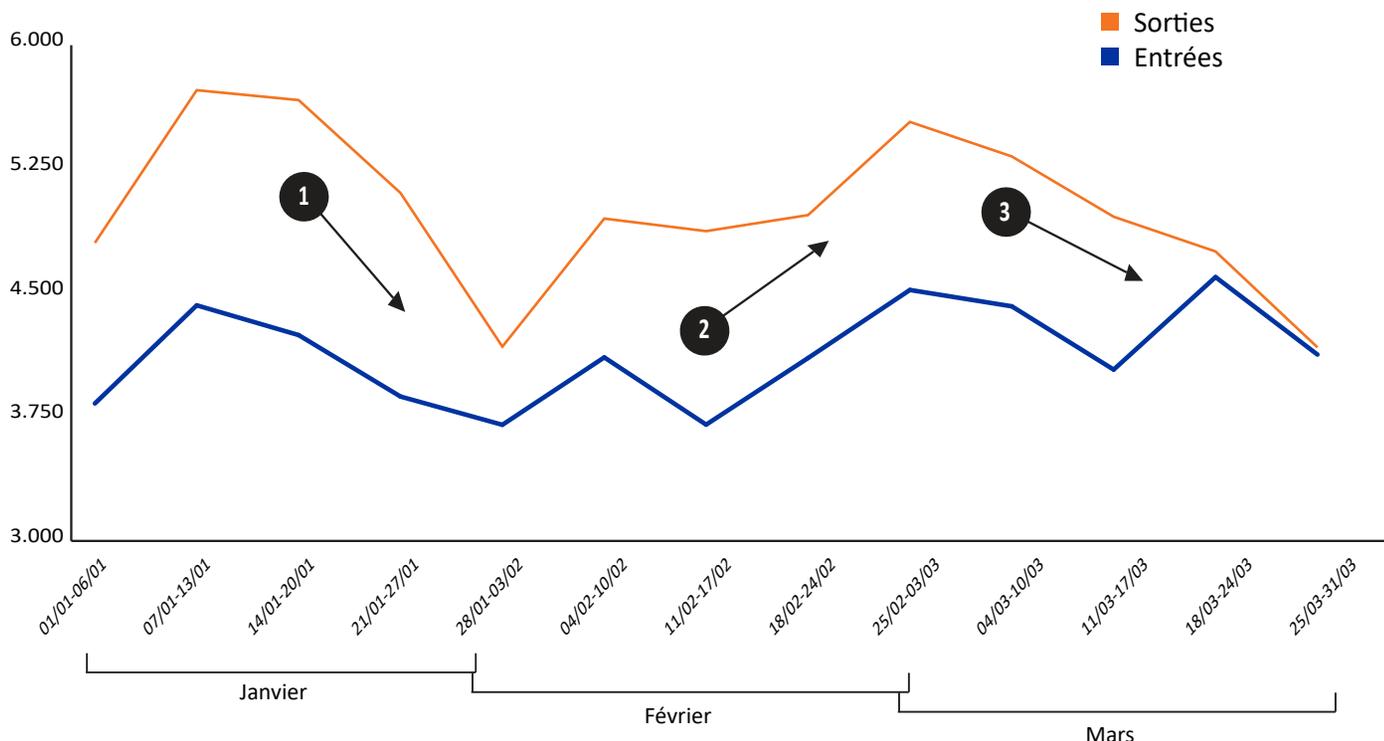
* **Migration saisonnière:** Une migration pour un travail saisonnier lié à l'agriculture. Elle est de courte durée qui va de 3 à 6 mois.
Migration économique: Migration de plus de 6 mois dû à la recherche des opportunités économiques.
Mouvement local de courte durée: Mouvement pour aller au marché ou pour un travail journalier, hebdomadaire et/ou mensuel.
Tourisme: Mouvement des migrants qui traversent la frontière pour visiter des familles ou lieux touristiques.
Inconnu: Les migrants n'ont pas révélé le but de leur migration.

NOMBRE DE MIGRANTS OBSERVÉS PAR SEMAINE (JANVIER - MARS 2019)

1 La forte baisse des flux enregistrés au cours de la deuxième moitié de janvier s'explique par une réévaluation de la méthodologie des mouvements transfrontaliers sur le terrain. Le volume des flux s'est normalisé dans la seconde partie du mois.

2 Une augmentation du nombre d'entrées a été observée à partir de la troisième semaine de février suite aux activités des petits commerçants et de visites familiales pour les Tanzaniens venant au Burundi. L'augmentation des sorties est due aux Burundais partant vers la Tanzanie pour du travail agricole.

3 Les sorties vers la Tanzanie pour le mois de mars ont diminué suite à la réduction du travail agricole pour les Burundais en Tanzanie. Durant cette période, le point de transit de Rusumo est devenu impraticable suite aux pluies torrentielles qui ont provoquées le débordement des rivières. Ce phénomène a réduit l'accès à ce point de transit qui a reçu 39 pour cent de migrants qui sortants dans le mois de février.



Graphique I: Evolution du nombre de migrants observés par semaine entre janvier et mars 2019

MÉTHODOLOGIE

Le suivi des mouvements transfrontaliers est une composante de la méthodologie DTM visant à fournir des informations sur les mouvements de population aux points de transit. Le suivi des mouvements transfrontaliers fournit des informations sur les tendances dans les lieux à haute mobilité. La collecte de données se fait sur 8 points de transit situés aux points d'entrée non-officiels dans les provinces de Cankuzo et Muyinga depuis octobre 2018 et dans les provinces de Rutana et Ruyigi depuis novembre 2018. Les mouvements sont observés et enregistrés chaque jour de la semaine (de 6h à 18h) sur les points de transit où les enquêteurs mènent des entretiens avec les migrants pour collecter des informations sur les mouvements migratoires. Les données de ce rapport ont été collectées pendant la période du 1 au 31 mars 2019. Les mouvements de court terme pour les visites au marché n'ont pas été considérés pendant les heures d'observation depuis le 16 janvier 2019.